



Infor Anael Finance iSeries

Gestion des mots de passe et des profils

© Copyright 2018 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Infor Anael Finance iSeries V7R0

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : septembre 25, 2018

Table des matières

À propos de ce manuel	7
Public concerné	7
Périmètre du document	7
Historique du document.....	7
Contacter Infor	8
Chapitre 1 Gestion des mots de passe	9
Généralités sur les mots de passe	9
Niveaux d'autorisation par programme	11
Généralités	11
Mise à jour des niveaux par mot de passe.....	14
Détail par programme.....	15
AETAB - Autorisation Etablissements.....	15
ALISTE - Blocage MAJ Code Liste	15
BLOCNOTE - Autorisation de Mise à Jour Bloc Note en consultation.....	15
EDTJAL- Edition des journaux.....	15
MODSTE – Société modifiable en saisie.....	16
LETTAGE – Lettrage pièce/relevé (PAN525)	16
PAN300 - Autorisation Type de saisie	16
PAN350 - Gestion des écritures Batch	17
PAN365 - Autorisation Modification Toutes Lignes Batch	17
PAN500 - Consultations & Lettrages	17
PAN508 - Blocage Délettrage interactif (F11)	17
PAN510 - Blocage Suppression/Modification /Copie de pièce (F5/F8/F11)	18
PAN532 - Contrôle lettrage	18
PAN536 - Contrôle pièces internes.....	18
PAN650 - Edition des grands livres	18
PAN660 - Edition des Balances.....	18
PBT010 - Intégration des fichiers Batch de référence.....	19
PCA500 - Consultation analytique	19

PDV660 - Edition des balances en devises.....	19
PDV750 - Edition des grands livres en devises.....	19
PGP260 - Sortie sur support- Réextraction (Prélèvement SEPA).....	20
PGP400 - Sortie sur support - Réextraction (portefeuille).....	20
PRB520 - RAPPROCHEMENTS BANCAIRES.....	20
PRT100 - Règlements Tiers.....	20
PRT200 - Sortie sur support des virements- Réextraction.....	20
PRT260 - Sortie des virements SEPA- Réextraction (portefeuille).....	20
PRT450 - Règlements tiers étendus (Règlements partiels et acomptes).....	21
PSA010 - Compensation.....	21
PVT300 - Saisie virements de trésorerie.....	21
SBQE – Saisie sur banque.....	21
SCGEN - Saisie sur compte.....	22
SETAB - Saisie sur établissement.....	22
SJAL - Saisie sur Journal.....	22
SNAT - Saisie sur nature.....	22
SSECT - Saisie Centre analytique.....	23
SSEQ - Gestion des séquences.....	23
TYPEEXTRA - Autorisation type d'extracomptable S/E.....	23
VBQE - Consultation banque.....	23
VCGEN - Visualisation de compte.....	23
VNAT - Autorisation visu nature.....	24
VSECT - Visualisation Centre analytique.....	24
VSymb -Visualisation Centre de destination.....	24
Gestion des demandes.....	24
Comptabilité générale.....	24
Comptabilité tiers.....	25
Comptabilité analytique.....	25
Gestion des immobilisations.....	25
Les sorties fichiers.....	26
Généralités.....	26
Paramétrage des sorties fichier par mot de passe.....	27
Zones modifiables.....	29
Fonctionnalité.....	29
Paramétrage des zones modifiables par mot de passe.....	30
Liste du paramétrage des mots de passe.....	31
Généralités.....	31
Prise de paramètres.....	31

Traitement.....	31
Edition principale	32
Edition complémentaire.....	32
Chapitre 2 Gestion des Profils	35
Généralités sur les profils	35
Exclusion sous menu & programme	35
Actions autorisées	35
Création d'un profil.....	36
Mise à jour d'un profil.....	38
Liste des autorisations d'un profil	39
Généralités	39
Mise à jour des profils.....	39
Edition	39

À propos de ce manuel

Ce document décrit le paramétrage des mots de passe d'Anael Finance iSeries et plus particulièrement les niveaux d'autorisation par programme.

Public concerné

Ce document d'adresse à l'administrateur d'Anael Finance iSeries ou aux responsables ayant accès à cet utilitaire.

Périmètre du document

Anael Finance iSeries version V7R0

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1	Août 2016	B. Quevedo C. Leclerc	Création Relecture
1.1	Janvier 2018	P. Kéchichian	Ajout code NO pour PAN500
1.2	Mars 2018	J Llorens	Ajout gestion des profils
1.3	Avril 2018 Septembre 2018	C. Leclerc C. Quéré	Ajout des éditions Autorisation LETTAGE

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Généralités sur les mots de passe

Utilitaires > Confidentialité du produit > Mise à jour des mots de passe

A l'installation d'Anael finance iSeries, un mot de passe est créé et communiqué à l'administrateur d'Anael. Avec ce mot de passe, l'administrateur peut alors créer un mot de passe par utilisateur d'Anael finance iSeries.

Dans Anael finance iSeries, le mot de passe correspond à l'utilisateur de la finance. Il est renseigné ou alimenté automatiquement dans la détermination de l'environnement de travail et est obligatoire au même titre que la Société et l'Exercice. Les paramètres de l'environnement de travail sont : Société – Mot de passe- Exercice – Etablissement

Le mot de passe contient les informations suivantes :

Des informations générales

- Code liste de sociétés autorisées (si la gestion des mots de passe par environnement a été retenue)
- Les initiales de l'utilisateur
- Le code langue (facultatif)
- Le code gestionnaire (si gestion des engagements - facultatif) correspondant à cet utilisateur
- Le code acheteur (si gestion des engagements - facultatif) correspondant à cet utilisateur

Des informations pour la soumission des travaux

- Environnement de travail (nom des JOBD) de l'utilisateur – 2 environnements
- Imprimante (nom des OUTQ) associée à l'utilisateur – 2 imprimantes, modifiable ou non modifiable et le nombre de lignes par page
- Etat retenu : si oui, les éditions seront retenues et l'utilisateur devra intervenir pour les libérer (pour les imprimer), sinon elles seront imprimées directement
- A sauvegarder : si oui, les éditions seront conservées automatiquement après impression des états.

Des informations de sécurité

- Si création de profils (facultatif)
Bien que facultative, la notion de profil reste un élément important de la sécurité d'Anael finance iSeries. Elle est détaillée dans le chapitre 2 de ce document.

Des informations de 'recherches'

- Menu : Fenêtre par défaut
- Recherches :
 - 'Mise à jour'- valeur obligatoire pour SiW, ou
 - 'Fenêtre' : fenêtre de visualisation sans accès à la mise à jour
- Mode de tri tiers normal :

En recherche du code tiers, les tiers seront triés selon le critère retenu parmi les suivants :

- Séquence/Auxiliaire
- SIREN
- Mot directeur
- N° ordre F.E.
- Code postal
- Code pays
- Ville
- Sélection
- Positionnement par défaut du tiers
Choisir une des options parmi celle qui sont proposées pour le mode de tri
- Mode de tri individuel pur
Choisir une des options suivantes
 - Séquence/Auxiliaire
 - Mot directeur
 - Sélection
- Positionnement par défaut du tiers
Choisir une des options parmi celle qui sont proposées pour le mode de tri
- Mode de tri des centres
Choisir parmi
 - Code centre
 - Libellé du centre
 - Sélection
- Mode de tri des natures
Choisir parmi
 - Code nature
 - Libellé de la nature
 - Sélection
- Positionnement par défaut de la nature
Choisir une des options parmi celle qui sont proposées pour le mode de tri

- Mode de tri des tables

Choisir parmi

- Code table
- Libellé
- Code table + bornes
- Sélection

Niveaux d'autorisation par programme

Généralités

Pour chaque mot de passe, il est possible de préciser des sécurités complémentaires via le paramétrage des « niveaux ».

Les niveaux se définissent via le code action 'NI=Niveaux ' dans la mise à jour des mots de passe.

Dans Anael finance iSeries, le mot de passe correspond à l'utilisateur de la finance. Il est renseigné ou alimenté automatiquement dans la détermination de l'environnement de travail et est obligatoire au même titre que la Société et l'Exercice. Les paramètres de l'environnement de travail sont : Société – Mot de passe- Exercice – Etablissement

Les autorisations par niveau sont fixées par programme.

Les programmes gérés sont ceux paramétrés de manière fixe dans la table « AU=Autorisations », table à dupliquer de la société de référence '03400'. Ce sont les seuls codes reconnus par les traitements d'Anael finance iSeries.

Par défaut, si le programme n'est pas paramétré dans les niveaux du mot de passe, l'utilisateur a tous les droits dessus (sauf cas particulier du PAN365 et PRT450 détaillés ci-après).

Si le programme est paramétré dans les niveaux du mot de passe, son usage est limité aux niveaux autorisés (aucune autorisation si le programme ne contient aucun niveau). Voir § suivant 'Détail par programme.

Table « AU=autorisations »

Liste des programmes gérant les autorisations :

Programme	Intitulé du programme
AETAB	AUTORISATION/ETABLISSEMT - CONSULTATION
ALISTE	BLOCAGE MAJ CODE LISTE - MOT DE PASSE TOUTES STES
BLOCNOTE	AUTORISATION AU BLOC-NOTE - TI PC CI

Programme	Intitulé du programme
CESSION	ECRAN CESSION - FICHE IMMOBILISATIONS
CONSO	ECRAN CONSOLIDATION - FICHE IMMOBILISATIONS
ECONOM	ECRAN ECONOMIQUE - FICHE IMMOBILISATIONS
EDTJAL	EDITION DES JOURNAUX/TYPE A B C L O P R V Y
FISCAL	ECRAN FISCAL - FICHE IMMOBILISATIONS
IAS/IFRS	ECRAN IAS/IFRS - FICHE IMMOBILISATIONS
MODSTE	STE MODIFIABLE EN SAISIE
PAN260DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - SUIVI RECAP DES TIERS
PAN300	AUTORISAT° TYPE DE SAISIE B, C, D, E, F, G, H, I, J, S, T, X, W
PAN350	AUTORISATION TOUTES STES LI CO IN
PAN365	MAJ ANO BATCH TTES LIGNES MA
PAN460DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - TRAITEMENTS MULTIPLES
PAN500	OPTIONS CONSULTATIONS - AZ LE LI RC RE CL NO CA
PAN508	BLOCAGE DELETTRAGE INTERACTIF (F11)
PAN510	MODIF/SUPP/COPIE PIECE - F5, F8, F11- (MO-AN-CO)
PAN532	CONTROLE LETTRAGE TOUTES SOCIETES
PAN536	CONTROLE PIECES INTERNES TOUTES SOCIETES
PAN625DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - BALANCE PAR N° ORDRE
PAN630DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - EDIT.ENTRE BORNES DATES
PAN640DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - BALANCES MULTI-CRITERES
PAN650	EDITION DES GRANDS LIVRES - G C F I
PAN650DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE COMPTES ET GRAND LIVRE
PAN660	EDITION DES BALANCES - B G C F I
PAN660DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - BALANCES
PAN670DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - JOURNAUX COMPTABLES
PAN720DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - SUIVI DETAILLE DES TIERS
PAT200DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - ANALYSE CLIENT
PBT010	AUTORISATION BATCH TIERS - TOUTES SOCIETES
PCA400DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - GRAND LIVRE ANALYTIQUE
PCA440DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - EDIT.DETAILLEE SOUS PLAN

Programme	Intitulé du programme
PCA450DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - BALANCE ANALYTIQUE STAT
PCA470DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - BALANCES ANALYTIQUES
PCA500	AUTORISATION CONSULTATION ANALYTIQUE
PCA810DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - RAPPRO. BUDGET/REALISE
PCA820DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - EDIT.COMPTES PAR CENTRE
PCS845DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - GD LIVRE ET BALANCE STAT
PCS860DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - BALANCE STAT MULTI-STE
PDV660	EDITION DES BALANCES - B G C F I
PDV660DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE - BALANCES EN DEVISES
PDV750	EDITION DES GRANDS LIVRES EN DEVISES - G C F I
PDV750DM	NON AUTORISE CODE DEMANDE – GRANDS LIVRES EN DEVISES
PGP260	SORTIE SUR SUPPORT - RE = RÉEXTRACTION
PGP400	SORTIE SUR SUPPORT - RE = RÉEXTRACTION
PMS100	MODIFICATION REGPT TIERS - FE SI ST TI
PRB520	RAPPROCHEMENT BANCAIRE - PLUS UTILISE
PRT100	EDITION REGLEMENTS TIERS - C F I DE (DEFINITIF)
PRT200	SORTIE SUR SUPPORT - RE = RÉEXTRACTION
PRT260	SORTIE SUR SUPPORT - RE = RÉEXTRACTION
PRT450	REGLEMENTS TIERS ETENDUS - (A CA CD E M R T)
PSA010	COMPENSATION (PRT510) - DE (DEFINITIF)
PVT300	SAISIE VIRTS TRESORERIE - C
REPORTING	ECRAN REPORTING (IMMO) - IMMOBILISATIONS
SBQE	SAISIE SUR BANQUE SELON NIVEAU DE SAISIE BANQUE
SCGEN	SAISIE SUR COMPTE SELON NIVEAU COMPTE
SETAB	SAISIE SUR ETABLISSEMENT - CODES ETABS AUTORISES
SJAL	SAISIE SUR JOURNAL SELON NIVEAU DE SAISIE JOURNAL
SNAT	SAISIE SUR NATURE SELON NIVEAU DE SAISIE NATURE
SSECT	SAISIE CENTRE ANALYTIQUE SELON NIVEAU CENTRE
SSEQ	GESTION DES SEQUENCES SELON NIVEAU GEST.SEQUEN.
SUPERDM	SUPERVISEUR CODE DEMANDE

Programme	Intitulé du programme
TYPEEXTRA	AUTORISAT° TYPE EXTRA-CPT - S/E
VBQE	CONSULTATION BANQUE SELON NIVEAU VISU BANQUE
VCGEN	VISUALISATION COMPTE SELON NIVEAU VISU COMPTE
VNAT	AUTORISATION VISU NATURES SELON NIVEAU VISU NATURE
VSECT	VISU CENTRES ANALYTIQUES SELON NIVEAU VISU CENTRES
VSYMB	VISU CENTRES DESTINATION SELON NIVEAU VISU CENTRES

Mise à jour des niveaux par mot de passe

Utilitaires > Confidentialité du produit > Mise à jour des mots de passe > code action 'NI=niveau' devant le mot de passe'

C'est généralement l'administrateur d'Anael finance iSeries qui détermine les autorisations ou tout autre utilisateur habilité ayant accès au menu de 'Confidentialité du produit' et à l'option de 'Mise à jour des mots de passe'.

Pour mettre à jour un niveau, prendre l'option 'Mise à jour des mots de passe' et procéder comme suit :

- 1 Sélection mot de passe
 - Renseigner le mot de passe à mettre à jour ou
 - Laisser les valeurs par défaut pour afficher tous les mots de passe
 - 'Entrée'
- 2 Faire le code action 'NI=Niveaux' sur la ligne du mot de passe à mettre à jour
- 3 'Entrée' pour afficher les programmes mis à jour dans ce mot de passe
- 4 'Créer' ou 'F6' pour ajouter un programme (choisir dans la liste des programmes de la table 'Au')
- 5 Niveau de début et Niveau de fin
- 6 Niveaux exceptionnels

Renseigner la fourchette de niveaux autorisés et/ou les niveaux exceptionnel selon le programme (voir détail par programme).

Le niveau dépend du programme

- En visu ou saisie des CG (VCGEN ou SCGEN), c'est le niveau de visu ou de saisie paramétré dans les comptes
- Pour le programme de saisie des établissements, c'est le code établissement. (Tous les établissements de 01 à 05 plus le 10 et 12 pourrait se paramétrer 'niveau de début : 01', 'niveau de fin : 05', 'niveaux exceptionnels : 10, 12')

- Pour le programme d'édition des journaux (EDTJAL), c'est le type de journal (A=Achats, V=Ventes, ...)
- Pour d'autres traitements, il suffit que le programme existe, sans niveau, pour ne pas autoriser le traitement
- etc.

7 'Validation' ou 'F9' pour valider la mise à jour et passer au programme suivant s'il y a lieu.

Détail par programme

Si ces programmes sont renseignés dans les mots de passe, les conséquences sont décrites par programme.

AETAB - Autorisation Etablissements

La consultation n'est autorisée que sur les codes établissements renseignés en bornes de niveaux ou en niveaux exceptionnels.

Attention : Géré uniquement si gestion des mots de passe par société (et non par environnement)

ALISTE - Blocage MAJ Code Liste

Géré uniquement si mots de passe par environnement et non par société.

Si renseigné au niveau du mot de passe, l'utilisateur n'est pas autorisé à modifier un code liste rattaché à un mot de passe.

BLOCNOTE - Autorisation de Mise à Jour Bloc Note en consultation

Dans les consultations, l'utilisateur n'a accès qu'aux bloc-notes autorisés.

Compléter les blocs-notes autorisés en renseignant les niveaux correspondants :

- En consultation des écritures
 - TI=Tiers
 - PC=Plan comptable
- En consultation analytique
 - CI=Centre analytique

EDTJAL- Edition des journaux

Renseigner les types de journal autorisés :

- A= achats
- B=Banque
- C=Caisse
- L=Liaison
- O=OD
- P=Effets à payer
- R= Effets à recevoir
- V=Ventes
- Y=OD analytiques

MODSTE – Société modifiable en saisie

Si ce programme est renseigné sans niveau, l'utilisateur n'a pas accès à la modification du code société en saisie des écritures.

Avec le niveau 'ST', la société est modifiable (même résultat qu'en l'absence du programme dans le mot de passe).

LETTRAGE – Lettrage pièce/relevé (PAN525)

Niveaux possibles :

- PI=Par pièce
- RE=Par relevé

Permet de n'autoriser qu'un seul type de lettrage. Si type de lettrage non autorisé, la zone permettant de saisir OUI/NON sera pré-positionnée à NON et protégée, avec le texte suivant à coté : OPTION NON AUTORISEE

PAN300 - Autorisation Type de saisie

Si ce programme est renseigné au mot de passe, sans niveau, l'utilisateur ne sera pas autorisé à la saisie des écritures. Pour lui autoriser certaines saisies, compléter avec les niveaux appropriés :

- C=Ecritures comptables
- D=Règlements en devises
- E =Ecritures extracomptables
- F=Règlements en monnaie société
- H=Règlements en différence de change
- I=Règlements Multidevises
- J=Règlements Fonctions Etendues
- S=Ecritures standards
- T=Saisie OD ajustements TVA (Italien)

- W=Extraits Devises Législation Belge
- X=Extraits société Législation Belge

PAN350 - Gestion des écritures Batch

Si ce programme est renseigné au mot de passe, une borne de sociétés est proposée en prise de paramètres, permettant ainsi de gérer le Batch de plusieurs sociétés en un seul traitement quelle que soit la société de l'environnement.

Il faut aussi indiquer dans les niveaux exceptionnels :

- LI = pour autoriser la Liste des écritures
- CO = pour autoriser le Contrôle
- IN = pour autoriser l'Intégration

PAN365 - Autorisation Modification Toutes Lignes Batch

Le programme doit exister dans les mots de passe avec le niveau 'MA' pour modifier plusieurs lignes en même temps (dans la modification des erreurs lignes seulement) sinon la modification n'est pas autorisée.

PAN500 - Consultations & Lettrages

Si ce programme est renseigné, sans niveau, seuls les types de traitement « 1 = Consultation comptable » et « 9= Edition » sont autorisés.

Pour donner les droits sur les autres types de traitements, il convient de préciser dans les niveaux exceptionnels le code correspondant à chaque traitement, soit :

- RE=Consultation Récapitulative (2)
- RC=Consultation du Risque en cours (3)
- CA=Consultation du Chiffre d'affaires (4)
- LE=lettrage (5)
- LI=Mise à jour des litiges (6)
- AZ=Mise à jour des autres zones (7)
- CL=Consultation des lettrées (8)
- NO = Consultation par n° ordre

PAN508 - Blocage Délettrage interactif (F11)

Si ce programme est renseigné, sans niveau, l'utilisateur ne sera pas autorisé à activer la fonction F11=Délettrage interactif en consultation de compte.

PAN510 - Blocage Suppression/Modification /Copie de pièce (F5/F8/F11)

Si ce programme est renseigné, l'utilisateur ne sera pas autorisé à activer les fonctions de modification, copie et suppression de pièce.

Pour autoriser certaines fonctions, les renseigner dans les niveaux

- MO=Modification
- AN=Annulation
- CO=Copie

PAN532 - Contrôle lettrage

Si ce programme est renseigné au mot de passe, une borne de sociétés est proposée en prise de paramètres, permettant ainsi de contrôler le lettrage de plusieurs sociétés en un seul traitement quelle que soit la société de l'environnement.

PAN536 - Contrôle pièces internes

Si ce programme est renseigné au mot de passe, une borne de sociétés est proposée en prise de paramètres, permettant ainsi de contrôler les pièces internes de plusieurs sociétés en un seul traitement quelle que soit la société de l'environnement.

PAN650 - Edition des grands livres

Permet de définir des autorisations sur le type de grand-livre à éditer.

Renseigner au moins l'un des codes suivants dans les zones niveaux exceptionnels :

- G=Comptes Généraux
- C=Comptes Clients
- F=Comptes Fournisseurs
- I=Comptes individuels

Aucune édition de grand-livre si le programme existe sans niveau.

PAN660 - Edition des Balances

Permet de définir des autorisations sur le type de balance à éditer.

Renseigner au moins l'un des codes suivants dans les zones niveaux exceptionnels :

- B=Balance Générale
- G=Balance des Comptes Généraux
- C=Balances Clients
- F=Balances Fournisseurs

- I=Balances individuels

Aucune édition de balance si le programme existe sans niveau.

PBT010 - Intégration des fichiers Batch de référence

(Tiers, tables, Règles de gestion, Domiciliations Bancaires)

Si ce programme est renseigné au mot de passe, une borne de sociétés est proposée en prise de paramètres, permettant ainsi de gérer le Batch des Fichiers de Référence de plusieurs sociétés en un seul traitement quelle que soit la société de l'environnement.

PCA500 - Consultation analytique

Si ce programme est renseigné, l'utilisateur ne sera pas autorisé à la consultation analytique.

PDV660 - Edition des balances en devises

Permet de définir des autorisations sur le type de balance en devises à éditer.

Renseigner au moins l'un des codes suivants dans les zones niveaux exceptionnels :

- G=Comptes Généraux
- C=Comptes Clients
- F=Comptes Fournisseurs
- I=Comptes individuels

Aucune édition de balance en devises si le programme existe sans niveau.

PDV750 - Edition des grands livres en devises

Permet de définir des autorisations sur le type de grand-livre en devise à éditer.

Renseigner au moins l'un des codes suivants dans les zones niveaux exceptionnels :

- G=Comptes Généraux
- C=Comptes Clients
- F=Comptes Fournisseurs
- I=Comptes individuels

Aucune édition de grand-livre en devises si le programme existe sans niveau.

PGP260 - Sortie sur support- Réextraction (Prélèvement SEPA)

Si ce programme est renseigné, sans niveau, l'utilisateur ne sera pas autorisé à ré extraire un prélèvement.

Avec le niveau 'RE', la réextraction est autorisée (même résultat qu'en l'absence du programme dans le mot de passe).

PGP400 - Sortie sur support - Réextraction (portefeuille)

Si ce programme est renseigné, sans niveau, l'utilisateur ne sera pas autorisé à ré extraire un prélèvement.

Avec le niveau 'RE', la réextraction est autorisée (même résultat qu'en l'absence du programme dans le mot de passe).

PRB520 - RAPPROCHEMENTS BANCAIRES

N'est plus utilisé

PRT100 - Règlements Tiers

Permet de définir le type de compte autorisé lors de l'édition des Règlements Tiers

Renseigner au moins l'un des codes suivants dans les zones niveaux exceptionnels :

- C = Sélection du type 'C' Comptes Clients autorisée
- F = Sélection du type 'F' Comptes Fournisseurs autorisée
- I = Sélection du type 'I' Comptes Individuels autorisée

PRT200 - Sortie sur support des virements- Réextraction

Si ce programme est renseigné, sans niveau, l'utilisateur ne sera pas autorisé à ré extraire un virement.

Avec le niveau 'RE', la réextraction est autorisée (même résultat qu'en l'absence du programme dans le mot de passe).

PRT260 - Sortie des virements SEPA- Réextraction (portefeuille)

Si ce programme est renseigné, sans niveau, l'utilisateur ne sera pas autorisé à ré extraire un virement SEPA.

Avec le niveau 'RE', la réextraction est autorisée (même résultat qu'en l'absence du programme dans le mot de passe).

PRT450 - Règlements tiers étendus (Règlements partiels et acomptes)

En l'absence de ce programme dans son mot de passe, l'utilisateur ne sera pas autorisé aux traitements de l'option « règlements partiels et des acomptes ».

Pour l'autoriser à certains traitements de cette option, créer le programme PRT450 en lui affectant le ou les niveaux suivants :

- A = Approbation
- CA = créer une demande d'acompte
- CD = Créer une demande
- E = Edition
- M = Modification
- R = Remise à blanc du suivi
- T = Traitement définitif

PSA010 - Compensation

Si ce programme est renseigné, sans niveau, l'utilisateur ne sera pas autorisé à lancer le traitement définitif de la compensation (PRT510).

PVT300 - Saisie virements de trésorerie

Si ce programme est renseigné, sans niveau, l'utilisateur ne sera pas autorisé à saisir un ordre de virement (virement de trésorerie).

SBQE – Saisie sur banque

'SBQE' pour saisie des niveaux de début et de fin et/ou des niveaux exceptionnels

Un niveau de saisie est paramétré dans les codes banques. Pour interdire un code banque à un utilisateur, renseigner dans ce programme un niveau de début et fin différent dans son mot de passe.

Le niveau exceptionnel, quand il est renseigné, permet de limiter certains traitements à l'utilisateur bien que l'utilisateur soit autorisé aux banques (dans les niveaux de début et fin) :

- 'RT' pour les règlements tiers
- 'GP' pour la gestion du portefeuille
- 'VT' pour la saisie des virements internes de trésorerie
- 'BP' pour le traitement des LCR (au menu du traitement bancaire FE)

Si aucun niveau exceptionnel n'est renseigné, l'utilisateur a le droit d'effectuer tous les traitements sur les banques qui lui sont autorisées.

SCGEN - Saisie sur compte

Permet de définir des sécurités sur les comptes généraux en saisie.

Dans le Plan Comptable, chaque compte est rattaché à un *Niveau de saisie* (alimenté par défaut à '30').

Si pour des raisons de sécurité, un utilisateur n'est pas autorisé à saisir sur un compte, il suffit de préciser, pour ce programme, un niveau autorisé dans le mot de passe différent du niveau de ce compte.

Préciser le niveau de début et de fin des comptes autorisés.

Exemple :

Niveau de début = 30 - Niveau de fin = 30 → L'utilisateur ne sera pas autorisé à saisir sur un compte de niveau différent de 30.

SETAB - Saisie sur établissement

Attention : Géré uniquement si gestion des mots de passe par société (et non par environnement)

La saisie n'est autorisée que sur les codes établissements renseignés en bornes de niveaux ou en niveaux exceptionnels.

SJAL - Saisie sur Journal

Permet de définir des sécurités sur les Journaux en saisie.

Dans le paramétrage des journaux, chaque journal est rattaché à un *Niveau de saisie* (alimenté par défaut à '30').

Si pour des raisons de sécurité, un utilisateur n'est pas autorisé à saisir sur un journal, il suffit de d'autoriser dans le mot de passe un niveau différent du niveau de saisie du journal.

Dans le paramétrage du mot de passe, il convient de préciser le niveau de début et de fin des comptes autorisés.

Exemple :

Niveau de début = 30, Niveau de fin = 30 -> L'utilisateur ne sera pas autorisé à saisir sur un journal de niveau de saisie 40.

SNAT - Saisie sur nature

Permet de définir des sécurités sur les natures en saisie.

Dans le paramétrage des natures, chaque nature est rattaché à un *Niveau de saisie* (alimenté par défaut à '30').

Pour interdire la saisie de certaines natures à un utilisateur, dans les niveaux du SNAT de son mot de passe, autoriser des niveaux différents du niveau de saisie de ces natures.

SSECT - Saisie Centre analytique

Si pour des raisons de sécurité, un utilisateur n'est pas autorisé à saisir sur un centre, il suffit d'autoriser des niveaux différents du niveau de saisie de ces centres dans le SSECT de son mot de passe.

Exemple :

Niveau de début = 30, Niveau de fin = 30 → L'utilisateur ne sera pas autorisé à saisir sur un centre de niveau différent de 30.

SSEQ - Gestion des séquences

Un niveau de gestion est paramétré dans les séquences.

Pour empêcher l'utilisateur de créer des tiers dans cette séquence, créer le programme SSEQ dans le mot de passe, sans niveau ou en lui affectant un niveau différent du niveau de gestion de la séquence.

TYPEEXTRA - Autorisation type d'extracomptable S/E

Si ce programme existe dans le mot de passe, l'utilisateur pourra saisir seulement les extracomptables du type autorisé dans les niveaux :

- S=Simulé
- E=Estimé

VBQE - Consultation banque

Un niveau de visualisation est paramétré dans les codes banques. Pour interdire la consultation ou l'édition d'un code banque à un utilisateur, renseigner un niveau de début et fin différent dans son mot de passe.

VCGEN - Visualisation de compte

Permet de définir des sécurités sur les comptes généraux en consultation.

Dans le paramétrage du Plan Comptable, chaque compte est rattaché à un *Niveau de visualisation* (alimenté par défaut à '30').

Si pour des raisons de confidentialité, un utilisateur n'est pas autorisé à consulter un compte, il suffit de préciser un niveau de visualisation du compte différent du niveau autorisé dans VCGEN du mot de passe de cet utilisateur.

VNAT - Autorisation visu nature

Dans le paramétrage des natures, chaque nature est rattaché à un *Niveau de visualisation* (alimenté par défaut à '30').

Pour interdire la consultation de certaines natures à un utilisateur, dans les niveaux du VNAT de son mot de passe, autoriser des niveaux différents du niveau de visualisation de ces natures.

VSECT - Visualisation Centre analytique

Permet de définir des sécurités sur les centres analytiques en consultation.

Dans le paramétrage des centres analytiques, chaque centre est rattaché à un *Niveau de visualisation* (alimenté par défaut à '30').

Si pour des raisons de sécurité, un utilisateur n'est pas autorisé à consulter un centre il suffit de préciser un niveau de visualisation du centre différent du niveau autorisé dans VSECT du mot de passe de cet utilisateur.

Pour définir les sécurités sur les Vues croisées, il faut également paramétrer **VSymb**.

VSymb -Visualisation Centre de destination

Même principe que VSECT

Gestion des demandes

Tous les noms de programme se terminant par 'DM' (xxxxxxDM) concernent la gestion des codes demande.

Les programmes gérant les codes demande sont définis dans la table 'AU' et sont constitués du nom du programme suivi de 'DM' (voir détail ci-dessus par type de comptabilité).

Pour empêcher un utilisateur de créer un code demande, créer le programme correspondant dans les niveaux de son mot de passe avec le niveau « DM » en niveau de début et niveau de fin. De cette façon, il pourra utiliser les codes demande existant, mis à la disposition de tous, mais ne pourra pas en créer.

A l'inverse, s'il n'existe pas d'enregistrement pour le programme 'xxxxxxDM' dans les niveaux du mot de passe de l'utilisateur, l'utilisateur a le droit de créer des codes demandes.

Liste des éditions gérant les codes demande

Comptabilité générale

Comptes et grand-livre - (PAN650DM)

Balances - (PAN660DM)

Balances par n° d'ordre- (PAN625DM)

Balance multi critère- (PAN640DM)
Journaux comptables - (PAN670DM)
Edition entre bornes de dates- (PAN630DM)
Grand-livre et balance stat - (PCS845DM)
Traitements multiples - (PAN460DM)
Balance stat multi société - (PCS860DM)

Comptabilité tiers

Suivi récap des tiers - (PAN260DM)
Suivi détaillé des tiers- (PAN720DM)
Analyse client- (PAT200DM)

Comptabilité analytique

Grand-livre analytique - (PCA400DM)
Balance analytique par vue - (PCA470DM)
Edition détaillée sous plan - (PCA440DM)
Rapprochement budget/réalisé - (PCA810DM)
Edition des comptes par centre - (PCA820DM)
Balance stat. analytique - (PCA450DM)

Gestion des immobilisations

Sécurités sur la Mise à jour des fiches d'immobilisations (IMAEL) :

Si l'un des codes suivant est renseigné dans les niveaux du mot de passe, l'utilisateur ne pourra ni visualiser, ni mettre à jour l'écran concerné lors de la Mise à jour des fiches

- CESSION - Ecran Cession
- CONSO - Ecran de consolidation
- ECONOM - Ecran économique
- FISCAL - Ecran fiscal
- REPORTING - Ecran reporting
- IAS/IFRS - Ecran IFRS

Les sorties fichiers

Généralités

Cette fonctionnalité permet de restreindre la possibilité qui est laissée aux utilisateurs, lors de leurs demandes comportant une sortie fichier, de créer bibliothèques et fichiers librement. Dans un environnement multi sociétés, et plus généralement multi bases, cette liberté nuit souvent à la place disque.

La gestion des sorties fichiers permet de définir :

- Une bibliothèque par défaut et de donner ou pas le droit de la modifier.
- Un nom de fichier par défaut par traitement : nom fixe, préfixe, aucun nom ou codification automatique selon des structures proposées.

Ces définitions sont données d'abord de façon générale, pour tous les mots de passe puis dérogées par mot de passe.

Dans les traitements, les valeurs prises en compte sont celles du mot de passe qui lance le traitement, ou à défaut celles qui sont définies pour 'tous les mots de passe'.

Cette structure pyramidale permet de définir à tous niveaux un seul et unique endroit où trouver ces fichiers (si l'autorisation à la modification de la bibliothèque est refusée).

Deux types d'information sont associés aux mots de passe :

- Informations sur la **bibliothèque** qui contiendra les fichiers d'abord :
 - Nom de la bibliothèque : ce nom sera alimenté automatiquement par le programme chaque fois que la sortie fichier sera demandée
 - Modifiable O/N : si oui, le nom de la bibliothèque sera accessible en modification sinon il sera protégé
- Informations sur les **fichiers**, ensuite :
 - Fichier 1 ou nom du premier fichier de ce traitement
 - Gestion
 - A : automatique
 - P : Préfixe
 - M : modifiable
 - N : non modifiable
 - Format (si gestion automatique)
 - D = Date : 'xxaammjjcc'
 - M = Mois : 'xxxxaammcc'
 - J = jour : 'xxxxmmjjcc'
 - C = compteur 'xxxxnumn'
 - Où « x » correspond au nombre de caractères utilisables dans la zone nom de fichier et « c » aux caractères utilisés pour un compteur (exemple du traitement du grand-livre

fournisseurs : si GLFO dans nom de fichier et format M, le grand livre de mars 2009 sera GLFO090301).

Paramétrage des sorties fichier par mot de passe

'Utilitaires > Confidentialité du produit > Mise à jour des mots de passe > code action 'SF=Sortie fichier' devant le mot de passe'

Le code action « SF= sortie fichier » permet de définir les règles concernant le nom des bibliothèques et des fichiers.

Dans un premier temps, faire

- « **SF** » devant le mot de passe '**blanc**' initiales '****' et profil '*****' (soit 'tous mots de passe') afin de définir la règle générale.

Ces paramètres s'appliqueront à tous les mots de passe qui ne gèrent pas de dérogation.

- (Pour déroger, le paramétrage est identique sinon qu'il faut faire « SF » devant un mot de passe précis).

L'accès à la définition des règles peut s'effectuer de 2 façons différentes :

- Par société/traitement
 - Pour toutes les sociétés
 - Informations **bibliothèque** en sélectionnant 'tous traitements'
 - Informations **fichier** en sélectionnant les traitements un par un
 - Par société (dérogation à la règle toutes sociétés)
 - Informations **bibliothèque** en sélectionnant 'tous traitements'
 - Informations **fichier** en sélectionnant les traitements un par un
- Par traitement/société
 - Pour tous les traitements
Informations **bibliothèque** pour tout ou partie des sociétés
 - 'Toutes les sociétés' ('2=réviser' devant traitement 'blanc' libellé « toutes les sociétés »)
 - Pour un ensemble de société ('1' devant chaque société constituant l'ensemble de sociétés)
 - Par société ('2' devant le code de la société)
 - Par traitement
Informations **fichier** en sélectionnant les traitements un par un pour tout ou partie des sociétés

Exemple de paramétrage et de recherche des informations de la sortie fichier

Soit le paramétrage des sorties fichier dans les mots de passe suivant :

Mots de passe	Tous traitements		Par traitement								
			Traitement A			Traitement B			Traitement C		
	Nom bib	Modif	Nom fichier	Bib	Mod.	Nom fichier	Bib	Mod.	Nom fichier	Bib	Mod.
' ____ '	\$ANAEL	O	FICA	\$ANA1	N	FICB	*****	N			
USER1	\$USER	O	FICA1	*****	O						

Les valeurs alimentées lors de la sortie fichier quand le « USER1 » lance les traitements sont les suivantes :

- Traitement A, Fichier FICA1 dans bib \$USER (bib. modifiable)
- Traitement B, Fichier FICB dans bib \$USER (bib. non modifiable)
- Traitement C, Fichier ' ____ ' dans bib \$USER (bib. modifiable)

Zones modifiables

Fonctionnalité

Sans autorisation spécifique dans les mots de passe, les utilisateurs ont accès à la modification des zones qui ne sont pas purement comptables (telles qu'échéance, mode de règlement, ...), quel que soit le journal, dans les options prévues à cet effet :

- Mise à jour des autres zones
- Mise à jour des litiges
- Préparation des règlements

Le code action « ZM=Zones modif. » permet de limiter par mot de passe les zones autorisées en mise à jour pour chacune de ces options.

Les zones par option sont les suivantes :

- Mise à jour des autres zones
 - Par type de journal (Achats, Ventes, Banque, Liaison, Opérations diverses)
 - Libellé
 - Echéance
 - Mode de règlement
 - Litige
- Mise à jour des litiges
 - Par type de journal (Achats, Ventes, Banque, Liaison, Opérations diverses)
 - Echéance
 - Mode de règlement
- Préparation des règlements
 - Echéance
 - Litige
 - Mode de règlement
 - Banque
 - Dom. Bancaire
 - Factoring Modifiable

Paramétrage des zones modifiables par mot de passe

Utilitaires > Confidentialité du produit > Mise à jour des mots de passe > code action
'ZM=Zones modif.' devant le mot de passe'.

Procéder comme suit :

- « ZM » devant le mot de passe à mettre à jour + Entrée
- Type de traitement : choisir une de ces options + Entrée
 - Mise à jour des autres zones
 - Mise à jour des litiges
 - Préparation des règlements
- 'Créer' ou 'F6'
 - Type de journal : si mise à jour des autres zones ou mise à jour des litiges.
 - Par zone proposée, autoriser ou non la modification.
 - 'Validation' ou 'F9'
- Continuer la mise à jour
 - Autres types de traitement du mot de passe
 - Autres mots de passe

Liste du paramétrage des mots de passe

Généralités

Utilitaires > Confidentialité du produit > Liste des mots de passe

Pour chaque mot de passe, il est possible d'éditer un état avec tous les niveaux d'autorisation ci rapportant. Cela permet de vérifier toutes les autorisations pour chaque mot de passe.

Prise de paramètres

- Par société ou toutes sociétés confondues
- Mots de passe début et fin
 - Prépositionné à '999999999' pour la borne de fin.
- Détail des niveaux
 - Oui, édition de tous les niveaux rattachés au mot de passe.
 - Non, pas d'édition.
- Détail des sociétés
 - Ce paramétrage est affiché seulement si la gestion des mots de passe est toutes sociétés confondues.
 - Oui, édition de toutes les sociétés rattachées au mot de passe.
 - Non, pas d'édition.
- Détail des sorties fichiers
 - Oui, édition des toutes les sorties fichiers rattachées au mot de passe.
 - Non, pas d'édition.
- Détail des zones modifiables
 - Oui, édition des zones modifiables rattachées au mot de passe
 - Non, pas d'édition.
- 'Entrée' pour valider la demande et accéder à la fenêtre de soumission de travail, puis
- Compléter la fenêtre et faire 'Validation' ou 'F9' pour soumettre le travail en batch

Traitement

Deux éditions peuvent être générées, ceci en fonction des demandes effectuées

Edition principale

Cette édition sort systématiquement et peut contenir les informations suivantes :

- Les informations générales du mot de passe sur les deux premières lignes

Sur la première ligne

- o Le mot de passe
- o Le code liste
- o Les initiales
- o DataQ
- o Le premier environnement
- o La première imprimante
- o Le profil
- o L'autorisation à tous programmes
- o L'affiche des menus
- o L'affichage des recherches
- o Le tiers normal
- o Le tiers individuel
- o Le centre
- o La nature
- o L'avance automatique du pointage

Sur la deuxième ligne,

- o Le deuxième environnement
- o La deuxième imprimante

- Le détail des niveaux sur la partie gauche de l'état si celui-ci a été demandé
 - o Le programme concerné
 - o Les niveaux début et fin
 - o Les 10 niveaux exceptionnels
- Le détail des sociétés sur la partie droite de l'état si celui-ci a été demandé
 - o La société
 - o La raison sociale

Edition complémentaire

Cette édition sort si le détail des sorties fichiers ou le détail des zones modifiables sont demandées. Elle peut contenir les informations suivantes :

- Les informations générales du mot de passe sur les deux premières lignes

Sur la première ligne

- o Le mot de passe
- o Le code liste
- o Les initiales
- o DataQ
- o Le premier environnement

- La première imprimante
- Le profil
- L'autorisation à tous programmes
- L'affiche des menus
- L'affichage des recherches
- Le tiers normal
- Le tiers individuel
- Le centre
- La nature
- L'avance automatique du pointage

Sur la deuxième ligne,

- Le deuxième environnement
 - La deuxième imprimante
- Le détail des sorties fichiers la partie gauche de l'état si celui-ci a été demandé
- Le Traitement
 - La société
 - La bibliothèque
 - Modifiable
 - Le fichier
 - La gestion
- Le détail des zones modifiables sur la partie droite de l'état si celui-ci a été demandé
- Le traitement
 - Le type de journal
 - Les zones modifiables

Généralités sur les profils

Utilitaires > Confidentialité du produit > Mise à jour des profils

Dans Anael finance iSeries, le profil est à renseigner, de manière facultative, dans les informations de sécurité du mot de passe (Conférer chapitre 1). Il regroupe les sous menus et donc les programmes accessibles par le mot de passe.

Exclusion sous menu & programme

Le menu d'Anael finance iSeries est composé d'une arborescence de sous menus auxquels sont rattachés des programmes. A sa création, chaque profil est associé à l'ensemble des sous menus d'Anael finance iSeries. Ainsi, par défaut, le profil nouvellement créé donne accès à tous les programmes. Il est offert la possibilité d'exclure les programmes que l'on ne veut pas rattacher à ce profil. Cette exclusion peut s'effectuer soit en excluant des sous menus du profil, soit en excluant des programmes. A noter que l'exclusion d'un sous menu impacte l'ensemble des programmes qui lui sont rattachés.

Actions autorisées

Par défaut, les actions ci-dessous sont autorisées sur chaque programme d'Anael finance iSeries. Il est proposé de choisir les actions qui doivent être conservées ou pas.

- Action de Création
- Action de Modification
- Action de Suppression
- Action de Visualisation

Ce choix peut s'effectuer soit au niveau sous menu d'Anael finance iSeries soit au niveau programme. Le choix des actions au niveau d'un sous menu impacte les programmes qui lui sont rattachés.

Création d'un profil

Généralement, l'administrateur d'Anael finance iSeries gère les profils et les associe au mot de passe. Mais cela peut-être tout autre utilisateur habilité ayant accès au menu 'confidentialité du produit' et à l'option de 'Mise à jour des profils'.

La création d'un profil s'effectue pour une société ou pour l'ensemble des sociétés Anael. Par la constante 'Confidentialité ttes sociétés' du programme PAN820 mise à 'O', vous créez le profil pour l'ensemble des sociétés déclarées dans Anael finance iSeries. Si la valeur est 'N', le profil est créé uniquement pour la société de connexion.

Pour créer un profil, prendre l'option 'Mise à jour des profils' et procéder comme suit :

1 Sélection

- Laisser les valeurs par défaut pour afficher tous les profils éventuellement existants
- 'Entrée'

2 Utiliser le bouton 'Créer'

- Saisir le nom du profil désiré
- **Naviguer** (Conférer ci-dessous) dans les différents niveaux du menu Anael finance iSeries et saisir vos autorisations soit au niveau sous menu, soit au niveau programme
- La validation d'au moins une fenêtre 'Saisie des autorisations' induit la création du nouveau profil

Naviguer

- L'arborescence du menu d'Anael finance iSeries est recopiée dans la fonction '**Utilitaires>Confidentialité du produit>Mise à jour des profils**'
 - Pour naviguer de manière descendante dans l'arborescence, taper le code action 'N'
 - Pour naviguer de manière ascendante dans l'arborescence, utiliser le bouton 'Ecran précédent'
 - Le niveau le plus bas de l'arborescence est constitué des programmes d'Anael finance iSeries. Le code action 'N' est alors inopérant.
- Au niveau sous menu (Colonne T = 'M'), saisir le code action '1' pour ouvrir une fenêtre de saisie des autorisations. **L'ensemble des sous menus et des programmes dépendants de ce niveau hérite des autorisations saisies**

- Au niveau d'un programme (Colonne T = 'P'), saisir le code action '2' pour ouvrir une fenêtre de saisie des autorisations. **Seul le programme sélectionné sera concerné par les autorisations saisies**

Les codes action '1' ou '2' permettent d'accéder à une fenêtre nommée 'Saisie des autorisations'

Elle est constituée des champs suivants :

- Exclusion : Oui / Non
- Création : Oui / Non
- Modification : Oui / Non
- Suppression : Oui / Non
- Visualisation : Oui / Non
- JOBD : (Facultatif) Saisir un changement de bibliothèque
- OUTQ : (facultatif) Saisir un changement de file d'attente

Mise à jour d'un profil

Prendre l'option 'Mise à jour des profils' et procéder comme suit :

1 Sélection

- Saisir le nom du profil à modifier
- 'Entrée'

2 Devant le nom du profil, utiliser le code action '1' comme Choisir

Remarque : Sont aussi à votre disposition le code action '4' supprimer et le code action '3' copier.

3 Le tableau obtenu, mentionne les colonnes suivantes :

AC	Code action à saisir
T	Type (Soit ' M ' comme Menu, Soit ' P ' comme programme)
Fonction	Désignation technique du menu ou du programme
Libellé	Désignation fonctionnelle du menu ou du programme
E, C, M, S, V	Visualisation des éventuelles autorisations saisies ou héritées (E xclusion, C réation, M odifier, S upprimer, V isualiser)
JOBD	Bibliothèque
OUTQ	Dérogation de la File d'attente
Exc	'*' signifie qu'un sous menu de niveau inférieur ou/et un programme font l'objet d'héritage ou de saisie d'autorisations

4 Avec le code action 'N' naviguer (*) dans l'arborescence du menu d'Anael finance iSeries,

Pour mettre à jour les autorisations,

- Utiliser le code action '1' si la colonne 'T' mentionne 'M' comme menu
- Utiliser le code action '2' si la colonne 'T' mentionne 'P' comme programme.

(*) Pour rappel : utiliser le bouton 'Ecran précédent' pour remonter d'un niveau de l'arborescence du menu. De plus, le code action 'N' devient inopérant un fois atteint le niveau des programmes (niveau le plus bas de l'arborescence).

Liste des autorisations d'un profil

Généralités

Utilitaires > Confidentialité du produit > Mise à jour des profils

Cette fonctionnalité permet d'éditer toutes les options de menu autorisées ou non, pour un profil ainsi que les autorisations particulières pour les programmes de mise à jour de fichier de référence. Pour cela, il faut prendre l'option de mise à jour des profils.

Mise à jour des profils

- 1 Sélection
 - Laisser les valeurs par défaut pour afficher tous les profils éventuellement existants
 - 'Entrée'
- 2 Choix du profil à éditer
 - Utiliser le code action '1 ' ou '5 ' ou F6 =Créer
 - 'Entrée'
- 3 Appel de la liste des menus
 - Faire F21 pour afficher la fenêtre d'appel de la liste des menus
- 4 Fenêtre d'appel de la liste
 - Saisir le nom du menu à partir duquel l'édition va commencer
 - Faire 'Validation' ou 'F9' pour appeler la fenêtre de soumission puis,
 - Compléter la fenêtre et faire 'Validation' ou 'F9' pour soumettre le travail en batch

Edition

Liste des autorisations détaillées par option de menu d'un profil pour l'application 'AX' en cours.

- Informations éditées dans l'entête de l'état
 - Le code application 'AX' et son intitulé
 - Le profil
 - Le menu initial (à partir de)
- Informations éditées en détail

- Le menu
- L'intitulé du menu
- L'autorisation (O=oui et N=Non)
- (*) pour signaler qu'il y a des autorisations particulières si l'option est autorisée. Les valeurs contrôlées sont les suivantes :
 - Création non autorisée ou,
 - Modification non autorisée ou,
 - Suppression non autorisée ou,
 - Visualisation non autorisée

Il est possible d'avoir jusqu'à 6 niveaux de menu édités. Voir exemple ci-dessous :

PANG	Comptabilité Générale		O		
	PANG01	Base de données		O	
		PANG011	Mises à jour		O
			PAN010CLP	Sociétés	O
			PAN030CLP	Périodes	O
			PAN100CLP	Tables	O
			PMC020CLP	Séquences	N
			PMC010CLP	Règles de gestion générales	O
			PAN020CLP	Plan comptable	O
			PAN060CLP	Journaux	O (*)
			PAN430CLP	Tranches chronologiques	O
			PVA010CLP	Taux de TVA	O
			PAN070CLP	Banques	O (*)